GRAND DEBAT

#  QUESTIONS ET PROPOSITIONS DE REPONSES

adresse : https://granddebat.fr/project/la-transition-ecologique/collect/participez-a-la-recherche-collective-de-solutions-1

a liste de question (a-priori) :

## Quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important dans le domaine de l'environnement ?

- le réchauffement climatique

- la qualité de l'eau et de l'air

## Que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses à ce problème ?

- Accroître la production d’énergie renouvelable pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et plus particulièrement de l'hydroélectricité qui est la plus écologique

## Diriez-vous que votre vie quotidienne est aujourd'hui touchée par le changement climatique ?

- Oui absolument les saisons ne sont plus marquées, les précipitations sont devenues atypiques

- Forte chaleur prolongée et donc assèchements répétés des rivières, crues exceptionnelles hors saison

- Déformation des maisons avec apparition de fissures inquiétantes, suivie, naturellement en zone rurale, d’un refus de reconnaissance du statut de catastrophe naturelle

## À titre personnel, pensez-vous pouvoir contribuer à protéger l'environnement ?

-Oui en produisant de l'hydroélectricité, puisque, comme 50 000 autres personnes, je possède un moulin qui pourrait significativement faire baisser les émissions de gaz à effet de serre grâce à la production d’énergie renouvelable, si le Ministère de la Transition Ecologique ne faisait pas tout ce qui est en son pouvoir pour réduire la production et anéantir le projet, alors que le ministre lui-même déclare l’inverse ? Les 50 000 moulins, c’est 6 TWh d’électricité et 7,2 millions de tonnes de CO² d’économisés.

## Si oui, que faites-vous aujourd'hui pour protéger l'environnement et/ou que pourriez-vous faire ?

J’utilise mon moulin pour produire de l’hydroélectricité brute pour chauffer gratuitement 3 logements à loyers modérés. Pourquoi du chauffage, simplement parce que la petite rivière sur laquelle se trouve mon moulin a un débit très faible et sèche quasiment tous les ans en été. La turbine qui fonctionne depuis environ 60 ans permet de compenser 75% des besoins en chauffage et évite donc la consommation de plusieurs tonnes de gaz propane, soit une économie de 7 t de CO² par an. Or, je pourrais faire beaucoup mieux, 8 à 9 t, si l’administration ne m’obligeait pas à réduire le débit d’eau usinable, pour préserver la vie aquatique dans une rivière, ce que je partage, mais pas dans une rivière qui sèche totalement quasiment chaque année et dans laquelle les études ont montré qu’il n’y avait plus de poissons. Par ailleurs, le moulin ne fonctionne que l’hiver quand il y a de l’eau et besoin de chauffage. C’est absurde, mais destiné à détruire tous les moulins. Pour économiser 7 t de CO² avec une bicyclette, je pense qu’il faudrait l’utiliser tous les jours pendant plusieurs siècles !

## Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à changer vos comportements comme par exemple mieux entretenir et régler votre chauffage, modifier votre manière de conduire ou renoncer à prendre votre véhicule pour de très petites distances ?

L’arrêt des décisions administratives absurdes et humiliantes. L’arrêt du gaspillage de l’argent public pour des travaux d’hydromorphologie dans les rivières et notamment la destruction des seuils et de leur potentiel qui affecte négativement les activités agricoles en supprimant les réserves d’eau, la reprise d’activités économiques en zones rurales et de moyenne montagne, l’attrait touristique du petit patrimoine local (moulins). Alors que l’installation de dispositifs de franchissement quand c’est nécessaire (3000 sur 50 000 moulins d’après MTES) pourrait être réalisé avec les subventions accordées à la destruction et permettrait en plus de supprimer la taxe GEMAPI. D’autant plus que ces destructions n’ont, non seulement aucun impact sur la qualité de l’eau, mais suppriment les processus naturels d’autoépuration.

A titre d’exemple, la Roannaise de l’eau à un projet de détournement d’une rivière dont le tracé a certes été probablement modifié autrefois pour les besoins des agriculteurs pour 600 000€, alors que c’est totalement inutile vu les sécheresses actuelles ou pour la biodiversité, et alors que des dizaines de milliers de personnes se plaignent tous les samedis de ne pas pouvoir joindre les deux bouts. Tant que l’administration affichera de tels gaspillages, je ne vois pas ce qui m’inciterait à baisser mon chauffage.

## Quelles seraient pour vous les solutions les plus simples et les plus supportables sur un plan financier pour vous inciter à changer vos comportements ?

La fin du mépris de l’administration vis-à-vis des administrés et la prise en compte de leur opinion. L’utilisation de notre argent collecté par les Agences de l’eau pour construire et pas pour détruire, pour encourager la production d’énergie renouvelable hydraulique et pas pour la détruire. La concordance des annonces du ministre, qui incite à changer de comportement pour réduire les effets du CO², mais dont les services administratifs de son propre ministère font exactement l’inverse en s’acharnant à faire détruire les seuils des petites usines hydrauliques dites moulins susceptibles de produire tout de suite 6 TWh d’énergie électrique propre et donc de réduire les émissions de CO² de 7,2 millions de tonnes. Un scandale. Sans compter qu’il s’agit du 3ème patrimoine de France et que si une telle opération avait lieu dans n’importe quel pays déstabilisé de la planète, comme on l’a vu récemment, notre gouvernement s’en offusquerait avec véhémence. C’est insupportable.

## Par rapport à votre mode de chauffage actuel, pensez-vous qu'il existe des solutions alternatives plus écologiques ?

- Non, j’ai changé pour un chauffage au bois pour des raisons écologiques et je me bats contre une administration méprisante pour pouvoir chauffer 3 logements à loyers modérés et limiter la précarité énergétique des locataires, ce dont le Préfet de la Loire se fiche totalement.

## Avez-vous pour vos déplacements quotidiens la possibilité de recourir à des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle comme les transports en commun, le covoiturage, l'auto-partage, le transport à la demande, le vélo, etc. ?

NON, pas en zone rurale, et habitat dispersé. Mais quelle dérision, je vais prendre mon vélo pour lutter contre le réchauffement climatique alors que n’importe quel petit moulin peut permettre d’épargner de 5 à 8 t de CO² par an, rien qu’en autoconsommation pour le chauffage par exemple, ce qui correspond à au moins 5 000 ans de bicyclette et que l’Etat lui-même les en empêche. De qui se moque-t-on ? Dans mon village, les ordures ne sont pas ramassées, je dois prendre ma voiture pour les porter au point de collecte, la déchetterie, c’est 25 km en voiture. Mais l’intégration de la commune dans une métropole a entraîné un calcul de la taxe sur la valeur locative et plus sur le nombre de personnes dans le foyer. Or, à la campagne, nous vivons dans des maisons familiales, souvent grosses parce qu’anciennes, très différente de la situation en ville. Nous avons vu cette taxe exploser et nous payons pour les villes, comme d’habitude. C’est la même chose pour internet, pourquoi doit-on payer 3 fois plus cher qu’en ville ?

## Si non, quelles sont les solutions de mobilité alternatives que vous souhaiteriez pouvoir utiliser ?

-la voiture électrique en ville et la voiture à hydrogène en zone rurale, toutes les 2 rechargée grâce à la production d’électricité par les moulins qui sont dispersés dans les campagnes. Il faut 21 l d’eau et seulement 5 kWh pour extraire l’hydrogène nécessaire pour parcourir 100 km. Le dispositif a déjà fait l’objet d’un brevet tombé aujourd’hui dans le domaine public.

## Et qui doit selon vous se charger de vous proposer ce type de solutions alternatives ?

Pour la mobilité, l’Etat doit prendre à sa charge les batteries des véhicules électriques en zone rurale, en attendant les voitures à hydrogène.

La REGION ou l’ETAT doivent protéger les outils efficaces de production d’énergie hydroélectrique renouvelable comme les moulins et les mettre en production rapidement.

## Que pourrait faire la France pour faire partager ses choix en matière d'environnement au niveau européen et international ?

Mieux promouvoir son savoir-faire en matière d'industrie hydroélectrique et la mettre en application sur son territoire pour donner l'exemple. Réagir vite et être capable de mettre fin tout de suite à des décisions idéologiques issues d’un lobbying écologique datant de 2006 et aujourd’hui totalement dépassé face à l’urgence climatique.

Gagner en crédibilité par exemple en mettant fin à la dictature administrative qui, comme au MTES, où la DEB fait exactement l’inverse de ce que le Ministre déclare publiquement pour la lutte contre le réchauffement climatique, en ordonnant la destruction des moulins. Les autres pays ne sont pas dupes.

## Y a-t-il d'autres points sur la transition écologique sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer ?

La destruction des seuils de moulins est justifiée par l’administration pour permettre la sauvegarde des poissons migrateurs en voie de disparition, afin qu’ils se rendent sur leurs frayères, conformément aux directives européennes. Dans ce cas, l’eau s’écoule directement vers la mer. Aberrant vu l’impact du réchauffement climatique et le manque d’eau généralisé. Mais pour faire circuler les poissons (qui curieusement l’ont fait pendant des siècles sans aide) il suffit de construire des dispositifs de franchissement quand c’est nécessaire (3 000 sur 50 000 moulins d’après le MTES et l’AFB) et on préserve ainsi le potentiel de l’eau puisque notre pays à cette chance incroyable d’être dans les premiers du monde en termes de disponibilité en eau. Pour ces 3 000 seuils, il faut entre 300 et 400 millions €, la somme que vont dépenser les agences Loire Bretagne ou Seine Normandie pour détruire les seuils et leur potentiel en énergie renouvelable. Ce n’est pas de la politique, c’est simplement du bon sens. Mais laissez-nous agir et cesser cette hypocrisie criminelle.